



# Dampmart

www.dampmart.fr

Le rôle social  
de la commune

4

Journée du  
patrimoine

8

Du côté de Marne  
et Gondoire

10

Les Temps  
d'Activités  
Périscolaires

13

www.marneetgondoire.fr



# SOMMAIRE



8



23

## Calendrier

08/11/2014 : Internationaux de Boxe au gymnase Roby  
 11/11/2014 : Cérémonie du 11 novembre (14-18/centenaire)  
 29/11/2014 : Diner spectacle au gymnase avec danses péruviennes  
 05/12/2014 : Distributions du colis des anciens  
 05/12/2014 : Hommage aux combattants de la guerre d'Algérie  
 07/12/2014 : Téléthon – marché de Noël dans la salle de réunion de la Mairie  
 19/12/2014 : Vœux du Maire au Gymnase  
 20/12/2014 : Repas des anciens

### L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales  
 Dépôt légal : n°97 ARC 013  
 Directeur de la Publication :  
 Laurent DELPECH  
 Rédaction :  
 Commission Communication  
 & Information de la Mairie Dampmart  
 Photos : Mairie de Dampmart,  
 ©Patrick BONNAT



Conception - impression :  
 AZAPRIM : 01 60 07 79 45  
 tirage : 1 600 ex



La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

## Edito

### Politique sociale

DOSSIER SOCIAL	4
Le rôle social de la commune	4
Una'Dom	5
Organisation et missions du CCAS	6
CLIC Reliage	7

### Vie communale

Journée du patrimoine	8
Initiative citoyenne	9

### Marne et Gondoire

Internet, le choix de la montée en débit	10
La représentation des communes au sein de la CAMG	10
Publications et informations « Office du Tourisme de Marne et Gondoire »	11

### Politique enfance jeunesse

2014, une rentrée scolaire innovante !	12
Information sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)	13
Les services périscolaires en quelques mots	14
Voyage des CP au zoo de Beauval	14

### Urbanisme & Travaux

Travaux d'été	15
Sécurité	15
Urbanisme, droits et devoirs	16

### Vie Locale

Rétrospective de la vie locale Dampmartoise	18
---	----

### Le coin des associations

L'Amicale des anciens	20
Anima'Scrap77	20
Boxe Française	21
Compagnie d'arc	21
Club santé et vitalité	22
Dam'Arts	22
Multiclub	23
Association des parents d'élèves	24
Le Petit Dampmartois	25
Hameçon de Dampmart	25
Téléthon	26
Volley	26
Les Z'improbables	26

### Informations et communications

Etat civil	27
Tribune « Autrement Dampmart »	27
Informations	28



## Editorial du Maire

Chères dampmartoises, chers dampmartois

*Une chose est sûre... on n'arrête pas le temps.*

*Nos vies sont faites d'étapes, avec chacune leurs problématiques.*

*Dans ce numéro de l'Echo, le conseil souhaite aborder le rôle social de la mairie qui peut aider les plus fragiles et plus particulièrement nos anciens qui souhaitent vieillir à domicile. Comme écrit lors de la campagne électorale, nous souhaitons mettre en place tous les outils qui permettront à ceux qui le souhaitent, de rester chez eux le plus longtemps possible. Ce dossier s'adresse donc à eux mais aussi à leurs enfants. Ce sujet délicat ne doit pas être traité dans l'urgence mais se prépare et nous vous annonçons déjà de prochaines réunions publiques où seront présentés des intervenants de qualité qui vous amèneront soutien et, nous l'espérons, des réponses à vos questions.*

*Pour l'enfance et la petite enfance, notre groupe scolaire est désormais totalement opérationnel. Le restaurant scolaire aussi, où 160 repas sont proposés en un seul service, évitant ainsi aux enfants de traverser Dampmart et leur laissant donc de vraies récréations. Les Temps d'Activités Périscolaires sont opérationnels et ce sont 90% des parents qui ont souhaité y inscrire leurs enfants. Nos chers petits font du théâtre, de la danse, du sport, de l'éveil musical, des percussions. Les subventions de l'Etat permettent de couvrir une partie des dépenses et nous avons donc pu proposer un tarif raisonnable de 50 € par an pour les parents des élèves de l'élémentaire et la gratuité pour ceux d'élèves de maternelle. Le budget de la commune est ainsi préservé.*

*Quelques nouvelles de l'intercommunalité qui prend de plus en plus de compétences. Marne et Gondoire est le futur de notre commune et nous devons, en son sein, être hyper actif, défendre les projets dont l'idée directrice est que chaque habitant de son territoire doit pouvoir bénéficier des mêmes services au même coût. Ainsi, alors que nous sommes la commune la plus taxée en matière de collecte des ordures ménagères pour diverses raisons, les élus de Dampmart se sont battus pour que Marne et Gondoire prenne cette compétence. C'est désormais chose faite et le conseil communautaire a convenu que le taux serait unifié dans un délai de 5 ans. En matière numérique, notre commune est sinistrée et parce que nous en avons fait une priorité, le conseil communautaire a décidé de positionner Dampmart en priorité 1, avec Jablines et Lesches. La technologie choisie est la montée en débit (M.E.D) qui devrait nous permettre dans un délai de 2 ans, d'obtenir un débit allant jusqu'à 10 mégas, en attendant la fibre, dans une dizaine d'années. Enfin, en plus de la mise aux normes de nos réseaux d'assainissement et d'eau potable rendue obligatoire par la loi, Marne et Gondoire assume désormais la compétence eau potable.*

*Pour terminer, je vous informe que l'Etat accroit sa pression suite à notre déficit de logements sociaux. Ainsi, le 8 juillet dernier, nous avons été auditionnés par Madame la Préfète pour faire le point sur nos engagements et les réalisations en cours. Huit communes sont concernées en Seine et Marne, dont la nôtre. Même si un effort important a été reconnu, le constat de carence a été prononcé, qui a pour conséquence une augmentation des pénalités financières ainsi que l'information systématique à la préfecture de toute promesse de vente effectuée sur le territoire de Dampmart. L'Etat dispose ainsi désormais des outils pour exercer le droit de préemption sur chaque vente de bien sur notre territoire. Nous regrettons que l'Etat ne tienne pas compte des efforts de la commune en matière de construction de logements et nous pénalise financièrement alors même que l'augmentation de la population crée de nouveaux besoins.*

*Vous pouvez compter sur moi et l'ensemble de vos élus pour défendre les intérêts de la commune et faire valoir nos arguments pour continuer à développer la construction de logements selon les critères que nous avons choisis. Bien à vous*

Laurent DELPECH  
Maire de Dampmart



## Le rôle social de la commune

*En cette rentrée, nous avons souhaité faire un point sur le rôle que joue la mairie au niveau social et sur les axes que la nouvelle équipe souhaite améliorer dans ce domaine au cours du mandat. La redistribution financière n'est pas l'unique moyen d'action pour pratiquer la solidarité, d'autant plus que le budget de la commune de Dampmart est limité. L'assistance aux démarches pour les plus démunis, l'information sur les droits, l'intermédiation avec les organismes d'aides aux personnes, l'orientation des critères du choix des bénéficiaires des logements sociaux, les tarifs des services appliqués aux familles sont autant de possibilités de mise en œuvre de la politique sociale.*

La commission communication

### L'action communale

La commune assiste les dampmartois en situation de fragilité et notamment **les personnes âgées ou leur famille** qui souhaitent trouver des solutions à des situations de **dépendance**. Le personnel communal oriente les demandeurs vers des associations susceptibles de répondre à leurs besoins et les informe des aides possibles octroyées par le conseil général notamment. Deux associations assistent les dampmartois selon leurs besoins :

- o **Le CLIC**, pour l'information, l'orientation et l'accompagnement médico-social gratuit à destination des plus de 60 ans,
- o **UNA'DOM** pour les soins infirmiers à domicile et toute autre forme d'aide : toilette, ménage, jardinage, etc...

Ces associations à but non lucratif, disposent de personnel qualifié et peuvent soulager les familles en grande détresse, notamment en cas de dépendance. La commune leur verse une subvention en fonction du nombre d'habitants ainsi qu'un forfait par bénéficiaire faisant appel à leur service.

Le personnel communal se tient à la disposition des anciens ou de leur famille qui souhaitent bénéficier d'un **service de téléassistance** afin de les renseigner sur leurs droits et de remplir leur dossier de demande. Nous rappelons que le conseil général octroie une aide conditionnée aux ressources.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées, la commune a depuis de nombreuses années



instauré un service de **portage des repas** à domicile à l'attention de tous les dampmartois en situation de dépendance. Les personnes de plus de 70 ans bénéficiant de ce service n'ont à leur charge que le repas, la livraison étant prise en charge par la mairie.

**Les personnes en situation financière difficile** doivent en priorité s'adresser à la Maison des solidarités de Lagny sur Marne où leur cas sera étudié par une assistante sociale. Après examen de leur situation, des aides seront alors demandées auprès de divers organismes parmi lesquels le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). En cas d'extrême urgence, elles peuvent aussi bénéficier de la part de la commune d'une aide constituée de bons alimentaires ou d'aides ponctuelles (paiement de factures EDF...)

La commune aide de manière générale toute personne en difficulté dans le **domaine administratif**.

La commune collecte les dossiers de

demande de **logements sociaux** et propose les candidatures au bailleur social en fonction de critères définis par la commission logements et après examen des dossiers. La commune dispose donc d'un levier lui permettant de faire valoir ses priorités au logement.

Afin de lutter contre l'isolement des dampmartois ne disposant pas de véhicule ou n'étant pas en état de conduire, la commune a mis en place un **service de desserte de commerces (Framprix et Intermarché) par bus**, assuré tous les vendredis matin au prix de 2 € aller-retour, gratuit pour les bénéficiaires de la carte Améthyste. Ce bus dessert le marché de Lagny chaque dernier vendredi du mois.

Le service social a enfin passé un partenariat avec le cinéma de Lagny-sur-Marne pour permettre aux personnes de plus de 60 ans de profiter de l'opération **CINE SENIOR** consistant en une séance de cinéma au tarif de 3 € au lieu de 5 € un jeudi par mois.



## Les projets en matière sociale

### Améliorer l'information

Un des grands enjeux du mandat est d'améliorer l'efficacité de l'action sociale et donc en premier lieu l'information des Dampmartois sur l'existence d'une assistance possible par l'intermédiaire de la commune. Nous espérons que ce numéro de l'Echos y participera.



### Faciliter le maintien à domicile des personnes dépendantes

La commission sociale réfléchit aux moyens les plus adaptés pour détecter les personnes en situation de fragilité, notamment les personnes âgées afin de les assister au mieux. Des réunions d'information vont être mises en place afin de les informer sur les solutions de maintien à domicile.

### Réviser le barème des tarifs des services périscolaires

La politique des tarifs liée à la garde des enfants n'a pas été revue depuis plusieurs mandats à Dampmart et présente un caractère rédhibitoire pour certaines familles. Le conseil, partant du principe que la collectivité doit proposer **aux familles dont les deux parents travaillent**, une solution de garde adaptée à leur besoin et à leur capacité financière, entame une réflexion sur une adaptation des tarifs avec comme objectif une meilleure équité.

*Françoise Darras pour la commission politique sociale*



**UNA'DOM** est une association à but non lucratif (loi 1901) d'aides et soins infirmiers aux domiciles qui regroupe des services concourant au maintien à domicile 7 jours sur 7 pour les plus dépendants et dispose d'une équipe spécialisée pour les malades d'Alzheimer.

L'association dispose de l'agrément qualité délivré par la Préfecture de Seine et Marne, de l'autorisation du Président du Conseil Général de Seine-et-Marne, de l'autorisation de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de Seine-et-Marne, du conventionnement de nombreuses mutuelles.

L'association permet :

- Une aide et un accompagnement à domicile dans le cadre des activités de la vie quotidienne, en respectant les souhaits de chaque personne. (entretien du logement, courses, aides aux déplacements, veille à la prise de médicaments, aide au lever, aide au coucher...)
- Un service de soins infirmiers à domicile qui peut compléter les interventions du service d'aide à domicile en cas de problème médical relevant de sa compétence. Les interventions sont prises en charge par les caisses d'assurance maladie sur présentation d'un certificat médical.
- Une prise en charge par une équipe spécialisée Alzheimer, notamment pour réduire l'impact de la maladie sur l'aidant.
- A partir de 80 ans, un service personnalisé de transport est proposé.

UNA'DOM Soins & Aide ZAE l'Esplanade  
16, rue Paul-Henri Spaak,  
77400 Saint Thibaut des Vignes  
01 60 07 73 91



## Organisation et missions du CCAS (Centre Communal d'Action Social)



### Organisation du CCAS

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. Il bénéficie d'un budget attribué par le conseil municipal qu'il gère en toute autonomie.



### Point Infos

#### Activités des séniors

La municipalité propose aux séniors à partir de 65 ans un voyage par an, un après-midi galette-loto. En fin d'année, pour les plus de 70 ans, il est offert un colis ou un repas spectacle.

Etes-vous dans cette tranche d'âge ?

Faites-vous connaître auprès de la Mairie au 01.64.30.13.45.



#### Une mission de solidarité

Le CCAS remplit une mission de solidarité et anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. **Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.** A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants : lutte contre l'exclusion (en particulier aide alimentaire), services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, soutien aux personnes en situation de handicap.

- il apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé : UNA-DOM, CLIC,...
- il participe à l'instruction des deman-

des d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale,

- il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, bons alimentaires, etc.
- il peut être délégataire de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le conseil général.
- il constitue et tient à jour un fichier des bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale. Il reçoit et transmet les demandes de RSA ou d'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la couverture maladie universelle (CMU) et aide les personnes qui le demandent à remplir leur dossier.



## Le CLIC Reliage

**Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination g erontologique, est un service gratuit.**



C'est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement personnalis  pour les personnes  g es et leur entourage. Des professionnels informent sur les aides auxquelles vous avez droit, les d marches   effectuer, les maisons de retraite etc...

Le CLIC est anim  par une  quipe de professionnels qui, en coordination avec les professionnels locaux, a pour mission d' valuer les besoins des personnes  g es,  laborer un projet d'accompagnement et de soins, mettre en  uvre, suivre et adapter un plan d'intervention individualis .

Il est financ  par les communes ainsi que par le Conseil G n ral 77, la CNAV, le RSI, la r gion. Son action couvre 48 communes du nord Seine-et-Marne, dont Dampmart.

**CLIC Reliage**  
**33 rue Henri Dunant**  
**77400 LAGNY sur MARNE**  
**au RDC de la r sidence**  
**"La S r nit "**  
**T l : 01 60 31 52 80**  
**Fax : 01 64 02 96 69**

## Point Infos

### Logements aid s

Les 8 logements aid s situ s 4 rue Denfert Rochereau sont occup s depuis fin septembre 2014.

FSM (Foyer de Seine et Marne) et le d partement ont laiss    Dampmart leurs droits sur ces logements. Ainsi, 4 familles inscrites comme demandeur de logement sur Dampmart ont  t  log es sur ce site.

Les travaux rue Juliette Vadel avancent selon les pr visions, les 32 appartements sont attendus dans le courant du 2<sup>eme</sup> semestre 2015.

*Pour la commission sociale,  
 Fran oise DARRAS*



## Journée du patrimoine

### Une visite du groupe scolaire appréciée

Le groupe scolaire ayant été livré fin Juin 2014 et faisant désormais parti du patrimoine commun, Laurent Delpech avait convié tous les Dampmartois à venir visiter les nouveaux bâtiments lors de la journée du patrimoine, le 21 septembre dernier. Plus d'une centaine de personnes sont venues témoigner leur intérêt pour ce projet de longue haleine et poser de nombreuses questions aux élus présents. Pierre Choffardet, adjoint aux travaux, a

détaillé avec plaisir les options prises en matière de consommation d'énergie, les raisons des arbitrages effectués et les choix de mutualisation de certaines salles afin d'en optimiser leur occupation. Aude Zafour et Catherine Alibert étaient présentes pour le seconder sur les questions scolaires et financières. Les visiteurs ont apprécié de voir les nouvelles conditions de travail des élèves et des enseignants de Dampmart. Les élus n'ont pas manqué d'insister sur le caractère collectif du projet, initié en 2002 sous le mandat de François Pellissier, finalisé dans la conception et le bouclage du financement sous le mandat de Georges Carre et dans la réalisation sous le mandat de Laurent Delpech. Nous remercions l'ensemble des Dampmartois présents pour ce moment d'échange.

*La commission communication*





## Initiative citoyenne

### Nettoyons la nature !

Une opération "Nettoyons la Nature" était organisée à Dampmart ce dimanche 28 septembre 2014 par Emilie POURET, habitante de Dampmart.

Objectif de cette "balade/nettoyage" :

- **Nettoyer** les lieux de promenade excentrés : du chemin des Tartreux au chemin des Sables et créer du lien social entre habitants et promeneurs.
- **Repérer** et photographier les lieux de « dépôts sauvages » favorisés par leur accessibilité en voiture, le peu d'habitations alentours et la limitation à 1M<sup>3</sup> de déchets autorisés en déchetterie, afin que la mairie puisse les faire ramasser par un prestataire spécialisé.
- **Identifier** la mare et le bois des Pierres Frites classés en zone ENS (Espace Naturel Sensible) par le conseil général mais laissé à l'abandon depuis 10 ans. Ils sont devenus depuis un véritable dépotoir à ciel ouvert malgré un fort potentiel de biodiversité en tant que zone humide favorable à une eau potable de qualité via les nappes phréatiques !
- **Identifier** les habitants sensibles à l'environnement et au développement durable en vue de créer une association sur ces thématiques et élaborer ensemble un 1<sup>er</sup> projet autour notamment de la zone précitée qui était encore il y a 15 ans un joli lieu de promenade où nichaient hérons, canards et tritons crêtés (espèces protégées CDFD).

- **Sensibiliser** et éduquer au respect et à la protection de l'environnement en réalisant des panneaux d'information plastifiés à partir des photos prises avant et après.

Idéalement, cette opération doit devenir un rendez-vous incontournable qui permettrait de faire chaque année l'état des lieux des dépôts sauvages et d'évaluer la gestion et l'abandon de ce type de déchets lourds !

12 personnes ont répondu à l'appel, opération intergénérationnelle, elle a réuni des personnes de tous âges et de tous horizons. Le camion des services techniques de la mairie était à nos côtés avec Benjamin afin que l'on puisse y déposer les déchets au fur et à mesure que nos sacs poubelles étaient remplis ! Des sacs poubelles et des gants étaient fournis par les magasins Leclerc et la mairie a acquis pour l'occasion une dizaine de pinces à papiers fort appréciées notamment par les enfants présents ! Il faisait beau et la balade fût tout à la fois agréable et surprenante au vu de la quantité et du type de déchets que nous avons repérés et ramassés ! Le camion de la mairie a été rempli d'ordures en tous genres et plusieurs tas de déchets lourds, trouvés enfouis dans des buissons (merci aux coura-

geux qui ont affrontés les ronces et les orties pour les extraire) ont été disposés sur le bas-côté en attendant d'être ramassés par un organisme spécialisé envoyé par la municipalité : verres, miroirs cassés, pots de peinture encore pleins, bidon de fuel pour chauffage, planche, gravats, laines de verres...

Cette opération conviviale a joint l'utile à l'agréable permettant de créer du lien social entre des habitants qui ne se seraient pas forcément rencontrés et les nombreux passants avec qui nous avons bavardé sur le respect de l'environnement. Nous étions identifiés par des dossards "Nettoyons la Nature" donnés par les magasins Leclerc. Ce fût donc une réussite et un grand moment de convivialité et nous espérons la reconduire chaque année ! Si ce type d'action vous intéresse et que vous souhaitez vous joindre à la mise en œuvre d'une association dédiée au développement durable sur votre commune ou simplement être informés des actions citoyennes et solidaires existantes sur Marne et Gondoire et ses environs contactez :

**Emilie POURET**  
 au 06 48 19 74 23  
 ou milypoupou943@hotmail.com

L'enlèvement des dépôts sauvages est désormais assuré par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Le coût de l'incivisme est élevé et pèse sur l'ensemble des contribuables.

#### COUT DE LA PRISE EN CHARGE DES DEPOTS SAUVAGES PAR LA CAMG EN 2014 sur 9 mois

Date	Commune	CR	Tonnage	Montant TTC
25/02/2014	Montévrain/Dampmart	Bergame/CR des sables	2,86	756,56 €
04/03/2014	Dampmart/conches/chalifert/gondoire	Perrière/Ferraille/Eloi	10,00	8 220,00 €
20/03/2014	Dampmart	Sables/Coutures/Cheminets	3,76	850,70 €
04/09/2014	Dampmart	Sables	19,90	4 151,40 €
08/09/2014	Dampmart	Chatais	6,75	2 110,50 €
16/09/2014	Dampmart	Sureaux	14,85	1 242,30 €
17/09/2014	Dampmart	Tartreux	6,05	2 735,10 €
18/09/2014	Dampmart	Sables	5,00	1 494,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>69,17</b>	<b>21 560,56 €</b>

## Du côté de Marne-et-Gondoire

### Internet, le choix de la montée en débit



#### **Dampmart mis en priorité 1 pour la montée en débit en attendant la fibre optique.**

La Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire a pris la décision en 2013 d'adhérer au syndicat « Seine-et-Marne Numérique » nouvellement créé, afin qu'à terme, tous les habitants du territoire soient reliés au réseau numérique à très haut débit (plus de 100Mb/s). Dans une logique de développement équitable et uniforme, chaque habitant de Marne-et-Gondoire pourra ainsi recevoir, via la fibre optique, directement chez lui, un accès direct au très haut débit (FTTH). Un chantier majeur cofinancé par la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, l'Etat, la Région Ile-de-France et le Département de Seine-et-Marne, va donc être lancé dans lequel des centaines de kilomètres de fibre optique vont être déployés sur plusieurs années.

Dans l'attente de l'arrivée de la fibre optique et pour répondre aux besoins immédiats dans les secteurs actuellement très mal desservis, il est offert la possibilité de développer un service intermédiaire dit de « montée en débit » (MED).

La montée en débit dont bénéficieront certaines communes de la CAMG dès le début 2016, consiste à optimiser le réseau cuivré de téléphonie actuel, permettant d'offrir rapidement un accès au haut débit (plus de 10Mb/s) susceptible de couvrir l'essentiel des usages domestiques numériques d'aujourd'hui mais restant cependant en deçà des performances du FTTH (plus de 100Mb/s).

**Parmi les 8 communes de Marne et Gondoire éligibles à la Montée en débit, Dampmart a été mis en priorité 1.**

*Laurent DELPECH, Maire et Vice président Marne et Gondoire*

## La représentation des communes au sein de la CAMG



**Aujourd'hui au sein de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire (CAMG), Chaque commune dispose de 2 sièges à minima auxquels s'ajoutent des sièges à la proportionnelle.**

La représentation des communes est au final la suivante :

- 2 sièges pour toutes les communes de moins de 5 000 habitants,
- 3 sièges jusqu' à 10 000 habitants,
- 4 sièges jusqu' à 15 000 habitants,
- 5 sièges au-delà

Ainsi Bussy St Georges et Lagny sur Marne disposent de 5 sièges, Thorigny, Montevrain et Saint Thibaut des vignes de 3 sièges et les autres communes dont Dampmart de 2 sièges, avec un total de 45 conseillers. Cette répartition permet un équilibre entre les petites communes, les grandes, ou celle en devenir. Elle est la garantie à préserver impérativement afin que les petites communes continuent à peser dans les décisions prises.

Nous espérons que l'Etat ne changera pas une nouvelle fois les règles même si les projets sur la réforme territoriale en cours de discussions sont inquiétants. Les projets du Grand Paris et la formation des métropoles prévoient en effet de créer de nouvelles intercommunalités de plus de 200 000 habitants.

Les élus au sein de Marne et Gondoire, avec son président Michel Chartier, font le maximum pour obtenir une dérogation pour notre territoire. Nous avons bon espoir de faire valoir nos arguments.

*Laurent DELPECH Maire et Vice Président de la CAMPG*



**MARNEetGONDOIRE**

communauté d'agglomération

## Publications de l'Office du Tourisme de Marne et Gondoire (OTMG)

L'Office du Tourisme de Marne et Gondoire édite différents guides touristiques pour vous permettre de découvrir ou redécouvrir notre territoire riche en promenades et visites.

- Guide touristique de Marne et Gondoire
- Itinéraires à pied et à vélo
- Guide des hébergements et restaurants
- Guide des sorties scolaires
- Carte touristique de Marne et Gondoire
- Tourisme vert « Vallée de la Brosse »

Vous pouvez vous les procurer à la mairie de Dampmart, à l'office du tourisme de Marne et Gondoire, 2 rue du chemin de fer à Lagny sur Marne ou les télécharger sur le site internet

<http://tourisme.marneetgondoire.fr>

Sur le site, vous avez aussi la possibilité de vous inscrire à la lettre d'information vous permettant de recevoir sur votre boîte mail toutes les informations sur les manifestations et les sorties qui ont lieu sur notre territoire.



## 2014, une rentrée scolaire innovante !

C'est une équipe renouvelée pour les 3/4 que nos enfants de maternelle ont découvert le mardi 3 septembre. Franck Jacopucci, notre nouveau directeur a organisé une rentrée de façon échelonnée afin que cette journée soit moins stressante pour les 116 élèves répartis en 4 classes :

Petite et moyenne section :  
16 petits et 13 moyens  
Petite et moyenne section :  
16 petits et 13 moyens  
Moyenne et grande section :  
12 moyens et 16 grands  
Grande section :  
30 grands.

Des dessins de petits pieds de toutes les couleurs étaient mis sur le sol et les photographies des enseignants affichées sur la porte présagent une année pleine de découvertes et d'apprentissages.

A l'élémentaire, l'**ouverture d'une neuvième classe** a permis à l'équipe enseignante de faire une première rentrée de septembre dans le **nouveau groupe scolaire** de façon sereine.

Les 226 enfants sont répartis de façon à privilégier les apprentissages des plus petits :

CP :	22 élèves
CP :	23 élèves
CE1 :	25 élèves
CE1 :	25 élèves
CE2 :	27 élèves
CE2/CM1 :	17 et 7 élèves
CM1 :	27 élèves
CM1/CM2 :	6 et 19 élèves
CM2 :	28 élèves



Les **Temps d'Activités Périscolaires** (TAP), en place pour la première année, sont pris en charge sur la maternelle par les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) et les agents communaux ayant l'habitude de travailler avec les enfants. Les activités se déroulent dans deux salles de classes, la salle de motricité et la classe du haut (anciennement salle de classe de Claire Gallet). Afin de ne pas perturber les enfants, les groupes sont constitués des mêmes enfants que dans la journée.

Les activités ont lieu les lundis mardis jeudis vendredis de 15h45 à 16h30.

Les TAP appliqués à l'élémentaire, se déroulent sur des plages de deux fois 1h30 :

Les lundis et jeudis pour les CM1 et CM2, les mardis et vendredis pour les

CP CE1 et CE2.

La restauration scolaire s'effectue provisoirement sur deux sites, les plus grands occupant **la toute neuve cantine** du nouveau groupe scolaire pouvant accueillir 200 enfants alors que les petits déjeunent toujours à la cantine de Gambetta. Cette organisation permet de n'effectuer qu'un seul service pour chaque école et d'éviter ainsi tout déplacement d'enfants.

Malgré une rentrée globalement très positive, nous regrettons la décision de l'académie de fermer une classe à l'école élémentaire entraînant des effectifs de 28 à 30 enfants par classe...

Aude ZAFOUR  
pour la commission scolaire

## Point Infos

### Le 117, un club pour les ados !

Le 117, 27 rue des Bordes à Thorigny, accueille les adolescents et pré adolescents de 11 à 17 ans scolarisés au collège du moulin à vent les mercredis après-midi, vendredis, samedis et pendant les vacances scolaires.

La structure peut accueillir 30 adolescents, encadrés par 2 animateurs permanents diplômés (BAFA, BAFA, AFPS) et 1 animatrice vacataire BAFA pendant les vacances scolaires.

Les activités proposées sont sportives, manuelles et créatives, culturelles, d'expression (théâtre, danse...) loisirs et découverte.

L'inscription est de 5 € à l'année, une participation étant demandée en cas de sortie.

**Pour plus d'informations : 01 64 02 39 60**



## Informations sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

### Maternelle de 15h45 à 16h30

4 groupes sont organisés en maternelle et font des activités pendant 45 minutes 4 jours par semaine.

Chaque groupe a choisi son identité :

Groupe 1 « Les hérissons »

Groupe 2 « Les tortues »

Groupe 3 « Les lions »

Groupe 4 « Les dragons »

**Du 2 septembre au 17 octobre 2014.**

Les hérissons et les tortues participent à des ateliers créatifs, les lions s'activent sur des parcours de motricité, les dragons se gavent d'histoires parfois étranges.....

Annick, Déborah, Sarah et Virginie encadrent les hérissons et les tortues, Sandrine et Valérie se débattent avec les lions pendant que Nelly et Sandra dévoilent les histoires avec les dragons.

Danielle Ternignon, ancienne institutrice, nous a gentiment proposé d'intervenir bénévolement sur les groupes pour raconter diverses histoires, plus impressionnantes les unes que les autres... Nous la remercions.

Entre chaque vacances, les groupes changent d'activités.

**104 enfants participent aux TAP sur 116 élèves**



### Elémentaire de 15h à 16h30

7 groupes sont organisés en élémentaire et font des activités de 1H 30 deux jours par semaine.

**Les mardis et vendredis :**

Groupe 1 = CPA/CE1A - 28 enfants

Groupe 2 = CPB/CE1B - 31 enfants

Groupe 3 = CE1A/CE1B - 30 enfants

Groupe 4 = CE2 - 26 enfants

**Les lundis et jeudis :**

Groupe 5 = CE2/CM1 - 23 enfants

Groupe 6 = CM1/CM2 - 28 enfants

Groupe 7 = CM2 - 37 enfants

**203 enfants participent au TAP sur 226 élèves**

**Activités et intervenants :**

Chaque activité est conduite par un intervenant qualifié extérieur et un ou deux animateurs de la commune suivant les activités.

**Théâtre :** Sandrine et Clotilde,

**Boxe :** Sabrina et Miguel,

**Musique :** Youcef, Charlotte et Nicole,

**Sports collectifs :** Jean Claude et Sammantha.

**Breakdance :** Auriane et Nicole.

**Percussions :** Jean Christophe et Assan.

Entre chaque période de vacances, les groupes changent d'activités.

Ghislaine BERNARD,  
Coordinatrice périscolaire



### Préparons la rentrée 2015-2016

Pour la rentrée de septembre 2015, les élus souhaitent mettre en place de nouvelles activités pour les TAP.

Nous sommes à la recherche d'intervenants : sportifs, arts plastique, musique etc...

Si vous êtes prêts à vous investir auprès de nos enfants ou si vous connaissez dans votre entourage des personnes compétentes dans un de ces domaines, merci de vous rapprocher de Madame Ghislaine Bernard au 01.60.31.13.83.

### Voyage des CP au zoo de Beauval

**23 et 24 juin 2014**



Lundi 23 juin à 13 heures, départ en car pour le centre d'hébergement de St Aignan. Les enfants ont pu profiter d'un film dans le car pendant le voyage. Tout s'est très bien passé. En arrivant, dépose des bagages dans les dortoirs. Ensuite, direction les douches dans une bonne ambiance puis la salle de restauration où un bon repas attendait tout le monde. Le coucher s'est déroulé sans difficulté après un petit moment d'excitation pendant le brossage des dents. Tous les enfants ont bien dormi, les doudous aussi ! Après un bon petit déjeuner et le rangement des valises, départ pour le zoo sous un soleil radieux. Tous les enfants étaient impatients.



Début de la visite par la serre aux oiseaux, la savane, (rhinocéros, gnous...) et les fauves : tigres, lions, panthères, jaguars, hyènes etc... Puis place au spectacle d'otaries que les enfants ont particulièrement apprécié. C'était le moment propice pour la crème solaire ! Pique-nique et seconde partie de la visite : éléphants, singes, lamantins, girafes, koalas, dromadaires, kangourous, reptiles et bien d'autres encore sans oublier les pandas géants !!! Les enfants étaient très fatigués mais ravis de leur journée. Goûter et déjà le retour vers Dampmart le 24 au soir avec des souvenirs plein la tête !!!

*Mesdames Duché et Félix les institutrices des CP*

### Tournage d'un clip au nouveau groupe scolaire

Notre nouveau groupe scolaire a été un lieu de tournage le 14 septembre dernier.

La société Hpresse Production et son équipe a réalisé le dernier clip de Cilikante : « Je te veux ». Un moment sympathique où se sont mêlés les artistes et les voisins, pour un clip tout en finesse.

*Aude Zafour*



## Les services périscolaires en quelques mots

### ACCUEIL DE LOISIRS

Projet pédagogique de l'accueil de loisirs. Comme l'année passée, nous resterons sur le thème AMELIORER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE : être respectueux des autres, du matériel, être acteur de sa journée, partager, découvrir... Pour les élémentaires, Nicole Lopes et Sammantha Gahinet vont proposer diverses activités : arts plastiques et sorties "découverte du village", écocitoyenneté, actions humanitaires. Jean-Claude Calixte proposera des activités sportives et une animation de jeux anciens, découvrir l'historique des jeux. Une sortie est prévue au musée du sport à Provins. Les maternelles rencontreront les personnes âgées de la Détente. Un spectacle de chants et de danses, des jeux de société, animeront les rencontres. Arts plastiques et sorties au fil des saisons, tout au long de l'année. Le mercredi 1er octobre, une visite des vignes de Thorigny est prévue et bien d'autres surprises... Des enfants de l'accueil de loisirs et des enfants du périscolaire participeront à la décoration du village selon les fêtes et les saisons, Noël, Pâques, Carnaval, Printemps...

### L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

En élémentaire, 137 enfants sont inscrits au périscolaire dont 54 fréquentent l'accueil de loisirs les mercredis après midi. En maternelle, 76 enfants sont inscrits au périscolaire dont 40 fréquentent l'accueil de loisirs les mercredis. **L'animation reste un métier à plein temps, en évolution constante, avec des animateurs motivés.**

### ETUDE

45 enfants sont inscrits, la surveillance est assurée par Mme Destefano, Mme Pailler, M. Rieger, Mme Revel, Mme Roussel, en alternance.

### RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque jour, 160 repas sont servis en élémentaire et 70 repas en maternelle. La mise en place du service élémentaire est assurée par Clarysse Baudier et Sandrine Brites. Celle du service maternelle par Viviane Tallemet (actuellement remplacé par Françoise Achard de la Vente) et Stéphanie Bouvier qui livre aussi 16 repas à domicile chaque jour.

*Ghislaine BERNARD, Coordinatrice péri-scolaire*

## Travaux d'été

### Divers travaux ont été réalisés cet été

#### Assainissement

Les travaux de séparation des réseaux se sont déroulés dans la rue de Lagny jusqu'au mois de janvier. Le département, propriétaire de la voirie, qui devait profiter de ces travaux pour financer les compléments de remise à neuf de la voie n'a pas tenu ses engagements. Nous le déplorons. L'entreprise n'a donc rebouché que la partie abîmée par ses travaux. Sur la deuxième partie de la rue, le découpage des enrobés était tel que l'entreprise a décidé de refaire la rue à sa charge. Par la suite, la marge entre le bateau du trottoir et la route était si faible que certains riverains ont été victimes d'inondations. Nous invitons les dampmartois concernés à faire des photos et à envoyer un courrier ou un mail aux services techniques de la ville qui transmettra à l'entreprise qui fera le nécessaire. Certains bateaux ont déjà été rehaussés.

#### Travaux ERDF

Autour du Clos-Richard, ERDF entretient son réseau de distribution. Les trottoirs détériorés par les travaux seront refaits à la charge d'ERDF. Les travaux ont dû être interrompus, à la demande des riverains, pour éviter des mauvaises surprises de retour de vacances, car l'exploitant chargé du raccommodement des clients, n'a pas fait ces opérations dans les temps. Ces travaux devraient être terminés courant novembre.

#### Aménagement du groupe scolaire

Le choix a été fait d'occuper la nouvelle école début juin, ceci afin de la faire fonctionner pendant un mois et de faire apparaître toutes les difficultés et les problèmes que réserve systématiquement ce genre de projet. Les agents des services techniques, de la restauration scolaire et du périscolaire ont participé à ce déménagement mais aussi au nettoyage de l'école Blanchet et à l'aménagement du nouveau restaurant scolaire. Nous les remercions pour leur dévouement et leur efficacité.

#### Travaux divers

Comme chaque été, les entretiens de nos massifs fleuris, la tonte des espaces verts, l'élagage des arbres mobilisent les agents. La signalisation des places de stationnement se poursuit.

#### Entretien des voiries

Une campagne d'entretien de nos voiries a été réalisée en août, rebouchage de trous divers et quelques réfections de trottoirs.

#### Accessibilité

L'accessibilité de nos voiries est un problème dans notre village. De petits travaux ont été réalisés pour avoir la largeur minimale de trottoir qui permet le passage d'un fauteuil roulant. C'est ce qui a été fait au 35 rue du château et sera fait devant la nouvelle école rue Emile Blanchet où les poteaux du réseau téléphonique seront déplacés.

#### Les orages

Dampmart a subi de forts orages à la mi-juillet, faisant apparaître des problèmes concernant nos réseaux souterrains. Plusieurs habitations ont été inondés. Marne-et-Gondoire a donc rapidement engagé des travaux, en particulier devant la nouvelle école et au niveau de la place des Ormes. Ces travaux devraient permettre d'améliorer la situation face à ces événements extrêmes.

*Pierre Choffardet pour la commission travaux*



## Point Infos

### Sécurité

#### Dos d'ânes

Deux coussins berlinois et panneaux réglementaires ont été installés rue Emile Blanchet avant la rentrée des classes. Des coussins berlinois ont été posés en remplacement des ralentisseurs non conformes Rue Lafayette et Rue de Lagny. Les panneaux réglementaires sont en commande.

#### Dépôts sauvages

Les dépôts dans les terrains privés ne sont pas pris en charge par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Les propriétaires doivent déposer plainte auprès du commissariat de police de Lagny sur Marne. L'enlèvement de ces dépôts est à la charge des propriétaires.

#### Entrées et sorties des écoles

Tous les matins, aux heures de rentrée et de sortie scolaire, la Rue Emile Blanchet est engorgée. Nous vous rappelons qu'un parking a été mis à votre disposition des parents d'élèves pour faciliter la circulation et la dépose des enfants (entrée rue du Château et sortie rue Emile Blanchet). Nous regrettons qu'il soit si peu utilisé...

*Jean-Michel Dupont-Legendre Adjoint à la sécurité*



## Urbanisme, droits et devoirs...

**A Dampmart comme dans toutes les communes de France, l'urbanisme est l'un des outils majeurs garants de la qualité de vie des habitants.**

Il en résulte des droits et devoirs qui sont parfois méconnus voire oubliés, et qu'il convient de rappeler, notamment en matière de construction, de travaux ou d'aménagements.

Le droit de propriété est intangible, toutefois tous les travaux de construction, de démolition, d'aménagement, de clôture, etc. sont strictement encadrés par le règlement (14 articles) de la zone fixée par le Plan Local d'Urbanisme communal (le PLU de Dampmart), nonobstant le code de l'environnement (nuisance sonore par exemple).

### Articulation du règlement :

1. Occupations et utilisations du sol interdites.
2. Occupations et utilisations du sol soumises à des conditions particulières.
3. Conditions de desserte des terrains par les voies publiques ou privées et d'accès aux voies ouvertes au public.
4. Conditions de desserte des terrains par les réseaux publics (eaux, assainissement, électricité).
5. Superficie minimale des terrains constructibles. (Supprimé par la Loi Allur)
6. Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques.
7. Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives.
8. Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété.
9. Emprise au sol des constructions.
10. Hauteur maximale des constructions.
11. Aspect extérieur des constructions et aménagement de leurs abords.
12. Obligations imposées aux constructeurs en matière de réalisation d'aires de stationnement
13. Obligations imposées aux constructeurs en matière de réalisation d'espaces libres, d'aires de jeux, de loisirs et de plantations.
14. Coefficient d'occupation du sol.

Il convient donc, avant d'entreprendre tous travaux, de consulter le PLU de Dampmart et de s'assurer que le projet est compatible avec les dispositions réglementaires afférentes à la zone où se situe le foncier concerné.

### Quel formulaire utiliser pour être autorisé à réaliser son projet ?

Le code de l'urbanisme dans ses articles L.421-1 et suivants ; R.421.1 et suivants expose qu'il existe trois permis :

- le permis de construire, (**Cerfa n°13409 ou n°13406**)
- le permis d'aménager, (**Cerfa n°13406**)
- le permis de démolir, (**Cerfa n°13405**)
- Certains travaux doivent seulement être précédés d'une déclaration préalable.
- Des travaux d'aménagements peuvent ne pas être soumis à déclaration mais doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme.

Une notice explicative pour les demandes de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable (Cerfa N° 51434#04) est, soit téléchargeable sur le site internet <http://www.service-public.fr>, soit disponible en Mairie.

Elle expose en détail :

- les modalités pratiques,
- les formalités,
- les pièces à joindre.

Quatre formulaires sont à votre disposition :

- Le formulaire de demande de permis d'aménager et de construire (**cerfa n°13409**) qui peut être utilisé pour tous types de travaux ou d'aménagements soumis à permis.
- Le formulaire de demande de permis de construire pour une maison individuelle (**cerfa n°13406**),
- Le formulaire de permis de démolir (**cerfa n°13405**),
- Le formulaire de déclaration préalable (**cerfa n°13404**).





## Notre conseil

Pour tout projet et avant même d'en envisager la réalisation, il convient d'en vérifier la faisabilité réglementaire.

Le projet doit notamment être en conformité stricte avec les dispositions du règlement fixées par le PLU.

Une prise de contact avec le service urbanisme communal et/ou les services de la Direction Départementale du Territoire (DDT/ service droits du sol, instruction des permis de construire) est vivement recommandée.

### Contact :

- Service urbanisme communal  
01 64 30 59 74  
urba.tech@dampmart.fr
- DDT - Barrage de la Marne  
77109 Meaux cedex  
Tél. : 01.60.32.13.00  
Fax : 01.64.34.26.28

Jacques Pottier pour la commission urbanisme,

# Rétrospective de la vie locale Dampmartoise

Jean-Michel Dupont-Legendre pour la commission vie locale



## 18 mai 2014 - Fête au village

Heureusement très beau dimanche 18 mai.

Dès l'aube, les 54 exposants du vide grenier s'installent.

Les peintures et bouquets de l'Association Dam'arts sont joliment disposés dans une salle du Gymnase.

Les membres de l'association Thorigny sur Marne (ATA)\* commencent à préparer sandwiches, saucisses grillées, cornets de frites, petits cafés et boissons fraîches.

Tout le monde est prêt à 8 heures.

Arrivent enfin les structures gonflables et le manège pour les petits.

Cette journée « fête au village » est une fois de plus une réussite.

Merci aux filles de la « Zumba » pour leur incroyable démonstration d'énergie.

\*ATA : Association Thorigny Animation



## 5 juin 2014 - Voyage des anciens

Très beau temps lors de la sortie du 5 juin offerte par le CCAS aux personnes de plus de 65 ans.

Il faut 2 autocars pour emmener tout le monde à Barbizon (non loin de Fontainebleau).

Après la visite de la fameuse « Auberge Ganne » qui logea et nourrit tant de peintres du 19<sup>ème</sup> siècle dans le besoin, nous avons pu librement déambuler dans les rues de ce joli village pour admirer les maisons-ateliers de J.F. Millet, T. Rousseau, De la Pena et bien d'autres.

Puis nous nous sommes rendus à Chailly en Bière à « la Grange du Tertre » où une fois le repas englouti, un accordéoniste s'est chargé de nous faire digérer en dansant jusqu'au retour à Dampmart où le pique-nique habituel nous attendait en Mairie.





## 8 juin 2014 - Marathon annuel Marne et Gondoire



A 8 heures du matin : la pluie, départ de Rentilly à 9 heures : grand soleil, ouf !! Nous pouvons installer les tables de ravitaillement au « pont blanc » et les signaleurs aux différents carrefours de

Dampmart. Le premier « relayeurs » passe à 9h45, puis le premier « solo » à 9h50 le dernier arrive 2 heures après. Les marathonien traversent Dampmart sur la Dhuis et les 17 autres villages de la

Communauté d'Agglomération. Quelques chiffres : 97 équipes – 280 individuels – 40 jeunes. Merci aux bénévoles pour leur aide précieuse. A l'année prochaine.

## 6 septembre 2014 Forum des associations



De 14h00 à 17h30, les 18 associations de la Commune de Dampmart, et 4 associations extérieures à savoir :

- La Base de Loisir de Jablines
- Accueil des Ville Française (AVF) de Lagny
- Una'Dom et les Scouts de France, ont accueilli les visiteurs, venus encore une fois nombreux pour découvrir de nouvelles opportunités et s'inscrire aux nombreuses activités proposées. Vers 18h00, un pot de l'amitié a agréablement clôturé ce moment de convivialité.

Merci à toutes les associations pour leur présence à ce forum.

*Jean-Michel Dupont-Legendre  
Adjoint à la vie locale*

## AMICALE DES ANCIENS

### Les « Anciens » s'amuse !

Vous avez 55 ans..... et plus, vos journées sont un peu longues, vous êtes esseulé(e) et aimeriez avoir de temps en temps de la compagnie, pourquoi ne pas venir nous rejoindre à l'Amicale des Anciens ?

Nous venons d'effectuer un voyage à Compiègne. Le temps était magnifique et chacun s'est régalé de la ville, de ses musées très attractifs, de son château et d'un bon déjeuner.

Par ailleurs la Mairie vient de mettre à la disposition des membres de l'Amicale une salle pour que nous puissions nous réunir. La « première » a eu lieu le jeudi 25 septembre et les « Anciens » présents se sont amusés avec des jeux de société mais ont aussi beaucoup bavardé et bien « rigolé ».

Ces réunions auront lieu dorénavant tous les 15 jours dans la salle de la Mairie à partir de 14 h. Le prochain rendez-vous est le **20 novembre** et ainsi de suite.

**Notre prochain voyage est programmé pour le jeudi 4 décembre.** Avant la fin de l'année nous effectuerons une journée « gastronomique » en Bourgogne.

Souhaitant être toujours plus nombreux dans la joie et le plaisir de se retrouver bientôt.

**Pour tout renseignement vous pouvez contacter : Myriam Chmeleff au 01.64.02.72.58.**

*Myriam Chmeleff,  
présidente de l'Amicale des anciens*



## ANIMA'SCRAP77

### Première « crop » pour Anima'scrap77



Le 28 juin 2014 l'association Anima'scrap77 organisait sa première « **crop** ».

Ce mot « bizarre » signifie rendez-vous entre passionné(e)s de scrapbooking autour de la réalisation d'un projet. Pour ce faire, nous avons fait appel à la talentueuse Laurence Guevel (Missenscrap sur la blogosphère) qui nous a proposé de concevoir un mini album photos de toute beauté. Nous avons également invité Carina et une partie de sa boutique « RCBByCarina » afin de présenter à la vente ses articles Shabby.

Les 15 participants (es) ont vu leur journée ponctuée de tombolas avec des lots superbes et de beaux cadeaux pour les gagnantes du défi « carterie » lancé pour l'occasion. Une journée de détente, de création qui restera un très bon moment d'échange.



## BOXE FRANÇAISE

C'est reparti pour une année sportive qui démarre sur les chapeaux de roues ! Profitez de ce début de saison pour faire un petit résumé de l'année précédente, riche en résultats et évènements : Le club de Dampmart a ainsi organisé ses 1<sup>ers</sup> internationaux de Boxe pour les jeunes (- de 18 ans), et a remporté des titres de Champions de Seine et Marne, d'Ile de France et a également brillé dans les Championnats nationaux.

### Une date importante le 8 novembre 2014.

A partir de 19h30 précises au gymnase de Dampmart, le club organise les "2<sup>èmes</sup> internationaux de Savate Boxe Française", soirée de gala, lors de laquelle des délégations belges, italiennes et nationales s'opposeront à nos champions, avec au programme une démonstration des enfants de notre école de boxe, des assauts et des combats 2<sup>ème</sup> série et Elite. En plateau, vous aurez le plaisir de découvrir de grands champions régionaux, nationaux, européens, et le vice Champion du Monde dans un combat qui promet d'être passionnant.

Si, vous aussi, vous vous sentez l'âme à relever des défis sportifs ou personnels, et que vous êtes intéressé par la pratique d'un sport de combat aux multiples valeurs, au sein d'un club chaleureux et convivial, n'hésitez pas à venir nous

rejoindre. Vous pourrez peut être croiser les gants, au détour d'un entraînement avec un Champion d'Europe ou du Monde.

Et n'oubliez pas : **essayer la Boxe Française, c'est l'adopter.**

Des informations et renseignements sont disponibles sur notre site :

[www.dampmart-bf.fr](http://www.dampmart-bf.fr)

Michel Piris  
président



## COMPAGNIE D'ARC

L'année sportive 2015 commence. Son point de départ remonte au forum des associations (6 Septembre 2014) occasion particulière pour les « candidats » de rencontrer les représentants de notre compagnie.

Comme chaque année la compagnie d'arc a dispensé 2 cours totalement gratuits à toutes les personnes s'étant présentées au Forum et ayant envisagé de s'essayer à cette noble discipline. Les séances d'initiation se sont déroulées les 13 et 20 septembre sur le terrain des longues distances attendant à notre jeu d'arc. Le soleil était au rendez-vous, les candidats et les bénévoles aussi. Nous accueillerons 14 nouveaux archers 9 adultes et 5 jeunes, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Cette année devrait être riche de compétitions, la compagnie d'arc enregistre déjà une équipe « hommes arc à poulies » et espère présenter une équipe « jeunes » et une équipe « femmes » à la division départementale.

Mais elle devrait aussi être riche d'événements, car cette année notre chère compagnie, association la plus ancienne de notre village, fêtera ses 150 ans. Des informations supplémentaires sur ce sujet, seront diffusées régulièrement.

Myriam MADOURI



## CLUB SANTE ET VITALITE

**Entretenir son capital vitalité pour un bien être au quotidien c'est primordial.**

Venez acquérir ou développer une excellente condition physique grâce à des séances régulières d'exercices dynamiques, d'étirements ou d'entretien, dans une ambiance conviviale.

**Plusieurs activités vous sont proposées :  
Au gymnase G.Roby - Dampmart :**

- Stretching postural : les mardis et jeudis de 9h30 à 10h30.
- Gymnastique tonique : le mardi de 10h30 à 11h30.
- Gymnastique d'entretien : les mardis et jeudis de 10h30 à 11h30.

**A l'extérieur**

- Marche active : les lundis et mercredis de 10h à 11h.

A tous les âges, quelque soient votre forme et vos motivations du moment, le sport vous aide à développer vos potentialités, à acquérir et à préserver un équilibre harmonieux.

**Pour tous renseignements appeler :  
Yvonne Cauwet – Présidente  
Tél : 01 60 07 37 05 ou  
06 08 70 59 75  
email : yvonne.cauwet@wanadoo.fr**

## DAM'ARTS

Chers amis lecteurs et amateurs d'art :  
**BONJOUR !**

**L'association DAM'ARTS**, ateliers art floral et peinture, a présenté son exposition de fin de saison le dimanche 18 juin, jour de la fête au village. Les nombreux visiteurs, que nous remercions vivement, ont pu admirer nos travaux, que dis-je, nos « chefs d'œuvre ».

Alors que **l'atelier peinture** vous emportait pour un voyage « magique » à travers différents thèmes : des portraits d'ici et d'ailleurs, des nus, des clowns (rigolos), des animaux féroces ou non, des fleurs de nos jardins ou plus exotiques, des scènes de vie et l'Amérique du Sud colorée.... Qu'une explosion de couleurs attirait votre regard et que les diverses techniques (pastel, aquarelle, acrylique, huile, fusain, sanguine, monotype, collage) suscitaient vos questions.

**L'atelier art floral** vous proposait des escales de verdure et de senteur où vous pouviez, au détour d'un chemin, découvrir de magnifiques compositions florales : jardin zen, bouquet rond, bulles aériennes, chandelier romantique, objet insolite (fontaine de verdure sortant d'un broc et se déversant dans une bassine...), gaine d'aération percée et travaillée laissant s'échapper quelques fleurs.

Cette année, l'atelier peinture a bénéficié de l'intervention de deux professionnels de l'art, le premier dans le domaine du pastel : Madame Chope, le second dans le domaine de l'aquarelle : Monsieur Chaberty. Qu'ils en soient remerciés ! Sous forme de stages de trois heures, ils nous ont fait partager leur passion. Leur expérience ainsi que



leurs conseils avisés nous ont guidés dans la réalisation de certains travaux. Une farandole d'aquarelles, suspendue sur des ficelles, témoignait de l'un de ces stages.

C'est avec la main verte, des gants de velours et sans gros sabots qu'Eveline Mercier (Merci Eveline !) a accompagné et conseillé les adhérentes de l'atelier art floral. Leur talent, leur originalité et leur patience ont fait le reste... A travers les œuvres présentées, les adhérents ont livré toute leur sensibilité et leur créativité. Nous espérons vous avoir captivé un instant.

Prochain rendez-vous : le forum des associations et dans un an pour un nouveau voyage !

Réservez vos places....

*Patricia D'Halluin*



## MULTICLUB

### Un voyage avec Nola et Myloë

Les professeurs, les danseuses et les gymnastes du Multi Club ont eu le plaisir de nous présenter leur spectacle le samedi 28 juin.

Les enfants des groupes de Multi Sports nous ont permis d'avoir un aperçu de leurs apprentissages tout le long de l'année. Sur les musiques de « Monstres et Cie », « le Roi Lion » et « les mignons », les enfants étaient tous contents de se présenter à leur famille.

Les groupes des danseuses nous ont transportés dans le monde de Nola et Myloë et la porte des rêves, elles nous ont fait voyager à travers les mondes fantastiques et mystérieux de deux sœurs.



Un grand merci aux gymnastes et aux danseuses ainsi qu'à leurs professeur Ana Bela pour le moderne jazz, Seyla pour la danse orientale, Loïc et Jérôme pour le multisports. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour d'autres aventures.

*Aude Zafour Présidente*



## Association des Parents d'élèves

### Kermesse à l'école maternelle

Une fois de plus le soleil est au rendez-vous pour ce nouvel opus de la Kermesse de l'école maternelle. Ce samedi 21 juin 2014 et comme chaque année les bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves sont à pied d'œuvre depuis 8h00 afin que les stands de jeux et le buffet de gourmandises soient prêts à accueillir parents et enfants. L'événement commence à 9h00 par le spectacle organisé par les maîtres et maîtresses de l'école maternelle : chants, danses et sourires ravis sur tous les visages sont au programme. Puis le magicien arrive avec ses ballons et ses petites représentations, la machine à barba papa tourne à pleine vitesse et les enfants complètent leurs cartons pour obtenir le cadeau offert par l'Association. En fin de matinée, un bouquet de fleurs est remis à Claire pour son départ en retraite et en remerciement de toutes ces années



passées au service de nos enfants. Que d'émotions et de joie encore en ce jour de fête de fin d'année scolaire !! Nous tenons à remercier tous les parents qui ont confectionné des

gâteaux et tous ceux qui ont déposé leur participation dans nos tirelires, permettant ainsi d'améliorer chaque année les événements organisés par l'Association.

---

### Un spectacle pour l'école élémentaire

Vendredi 27 juin 2014, il est 18h30 et la salle du restaurant scolaire de la nouvelle école élémentaire est prête à recevoir ses invités. L'annonce du spectacle, proposé et offert par l'Association des Parents d'Elèves, a fait effet et de nombreux enfants attendent l'ouverture des portes de cette salle de spectacle improvisée. Un paquet de popcorn dans une main et un sachet de bonbons dans l'autre, les enfants prennent place pour accueillir Yves Mallory et ses compagnons. C'est parti pour 1 heure de ventriloquie et les fous rires ne se font pas attendre !! En fin de spectacle, les bénévoles accueillent les spectateurs pour un petit rafraîchissement. Pour une première ce fut un succès !!



Le bureau de l'association des parents d'élèves



## Le Petit Dampmartois

L'association du Petit Dampmartois a fait « peau neuve » durant les congés d'été. Les assistantes maternelles qui participent aux activités les mardis et jeudis matin proposent aux enfants de l'éveil musical, des apprentissages au fil des saisons ponctués d'un défilé prévu pour Halloween, le traditionnel spectacle de Noël et une visite aux résidents de la Détente dans le courant du mois de janvier 2015. Des petits moments de partage, de socialisation, d'activités ludiques et créatives qui aident à faire grandir vos bouts de chou.

*Toute l'équipe du Petit Dampmartois*



## L'HAMEÇON DE DAMPMART

# Concours de pêche

### 13 et 14 septembre 2014

#### Concours enfants du 13/09 : 18 participants

- 1<sup>er</sup> BELIN Ilian de Dampmart : 20 poissons - 115 points
- 2<sup>ème</sup> PARIS Florentin de Pomponne : 16 poissons - 80 points
- 3<sup>ème</sup> DEBON Logan de Dampmart : 13 poissons - 65 points

#### Concours adultes du 14/09 : 20 participants

- 1<sup>er</sup> DEBON Julien : 42 poissons - 3900 points
- 2<sup>ème</sup> BIANCHI Jonathan : 40 poissons - 3670 points
- 3<sup>ème</sup> MARITAN Léandro : 29 poissons - 1960 points



Conditions idéales pour la pêche, le soleil était au rendez-vous et le vent et la pluie avaient oublié de s'inviter à ces 2 concours. Merci aux organisateurs de l'hameçon de Dampmart et environs qui comme tous les ans ont offert à nos petits « pêcheurs en herbe », la canne à pêche, la ligne, l'appât, l'amorce et le goûter.



## AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



Cette année encore le marché de Noël au profit du Téléthon se tiendra à la salle de la mairie les samedi 6 et dimanche 7 décembre 2014. Les horaires ne changent pas, c'est toujours 10h/18h.

En décembre dernier nous avons récolté un montant de 1 500 € correspondant à la vente d'objets ainsi que des dons. Cette somme a été remise à la délégation Nord 77. Nous espérons cette année encore faire aussi bien !

### Pour cela nous avons besoin de VOUS.

VOUS qui participez en tant que « exposants » et VOUS qui venez nombreux nous rendre une petite visite sachant que vous trouverez sur place un objet en bois, un sac en patchwork, une trousse, un pain d'épices maison, de magnifiques cartes de vœux... Que sais-je encore ? Vous désirez participer ? N'hésitez pas à me contacter. Vous pouvez également me laisser un message auprès du secrétariat de la mairie. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes créateur (trice) d'objets réalisés par vos soins. J'espère au nom de tous les exposants avoir cette année encore votre visite. Merci à tous.

**Eveline Mercier**

(accréditation Organisateur Téléthon  
2013 077N037)

Tel : 01 60 07 60 00



Volley

## Le volley à Dampmart



### Championnat Loisirs 2013-2014

Pour le Championnat Loisirs de volley-ball 2013-2014, 26 équipes de la région parisienne (77, 93, 94) étaient engagées.

Cette année, le Volley Club de Dampmart a inscrit 2 équipes à ce championnat, les "jeunes" et les "vieux". A la fin de cette saison riche en rebondissements, nos deux équipes ont tout donné pour porter haut les couleurs de Dampmart, et finissent respectivement 5<sup>ème</sup> (équipe des "vieux") et 9<sup>ème</sup> (équipe des "jeunes").

Comme quoi, il y a un avenir pour les "vieux"...

Blague à part, si nous avons encore à progresser techniquement (nous ne sommes qu'amateurs), nous souhaitons toujours nous faire plaisir et nous amuser, comme l'équipe de Dampmart l'a également montré au dernier tournoi d'Ozoir, le 8 juin 2014.

Nous vous attendons nombreux au prochain Forum des Associations, pour venir vous inscrire au Volley et vous amuser avec nous.

Volleystiquement vôtre,

*Dampmart Volley-Club*

### LES Z'IMPROBABLES

## 5 années d'impro : oh là là !

Déjà 5 ans... La saison 2013-2014 a eu une saveur particulière pour Les Z'Improbables puisqu'elle a coïncidé avec le 5e anniversaire de l'association. Mais pour la joyeuse troupe, rien n'a changé ! Elle a continué à faire rire et découvrir l'art de l'improvisation à un public toujours plus varié, curieux et

réceptif à ses propositions déjantées. Plusieurs matchs d'improvisation ont bien sûr parsemé la saison. Tout d'abord, en novembre, à l'occasion du festival Coups de théâtre en Ardennes, face au Mitch de Reims, puis en décembre, à Nogent-sur-Seine et à Dampmart, face aux Komikazes. Au printemps, les Z'Improbables ont retrouvé leurs camarades belges pour des joutes endiablées :

en avril, dans les Ardennes, face aux Komikazes, et en mai, à Dampmart, face aux Impr'os. En marge des matches d'improvisation, les Z'Improbables ont pu donner leur spectacle

« Spec'Improtable », une fois par mois à l'Est Rade Bar de Meaux, une fois par trimestre à la MJC de Noisiel, ainsi qu'au Théâtre de poche : en bord d'ô, à Thorigny-sur-Marne. L'occasion de jouer au plus près du public et d'offrir davantage de liberté dans la présentation et l'ambiance proposées. Enfin, n'oublions pas le théâtre plus classique avec plusieurs représentations de la pièce seule en scène « Auto-psy de petits crimes innocents » Nul doute que la saison à venir s'annonce riche en surprises et en improvisations d'anthologie pour les Z'Improbables et leur public !



## Etat-Civil

### NAISSANCES 2014

MERADI VINCENT Nino, Marco, Abed	20 janvier 2014
ROGER Liz	10 février 2014
COUDEYRE Lycia, Thérèse, Lucile	11 février 2014
ZEGHMI Mélissa, Dina, Zora	23 février 2014
LEGERE Joysse, Paulette, Jeanine	6 mars 2014
THIESSON Angéline	16 avril 2014
BOURDIN Théo, Léon, Armand	18 avril 2014
FERNANDEZ Cyrielle, André, Irène	2 mai 2014
DRANE Keylia, Eléonore	5 mai 2014
DE JESUS DO VALE Mathé	6 mai 2014
LASNIER Tristan, Benoît	10 mai 2014
UNG Thomas	25 mai 2014
MOINERIE Léana, Chériffa, Alice	28 mai 2014
GALVANI Jahwel, Louka, Angelo	11 juin 2014
DA COSTA Victoria, Anaïs	17 juin 2014
LAMBERTY Reff, Jordan	18 juin 2014
CALAME Lisa, Dorothy, Héléne	25 juin 2014
ENOUF Mathéis	29 juin 2014
FEY Paul	24 août 2014
LEFEVRE Lena, Françoise, Anne	26 août 2014
LEFEVRE Solene, Martine, Marie	26 août 2014

### DÉCÈS 2014

ANNET Lucienne veuve de Pierre, Denis BERNADOTTE	89 ans
BERTRAND Gisèle, Simonne veuve de Mario BIAVA	95 ans
BRAY Jean, Henri	83 ans
CAGNIANT Pierre, Albert	93 ans
CARAYOL Bernard, Roger, Gabriel	77 ans
CHEVEREAU Gilbert, Léon, Marcel	75 ans
CUSMARU Raphaël	101 ans
DA SILVA José	44 ans
DELATRE Claude, Gaston, Gustave, Henri	76 ans
DENEUCHATEL Claude, Gilbert	75 ans
DOMMERGUE Dominique, Mireille	63 ans
DURU Giselle, Madeleine veuve de Henri, André BERNIER	93 ans
DUVET Claude, Edgard, Laurent	66 ans
GENTIL Rachelle, Thérèse veuve de Jean, Paul SITTLER	88 ans
GLOAGUEN Jean	85 ans
GRIFFE née BILLETER Marie-Christine	74 ans
GUÉRIN Pascal, André, Maurice	45 ans
LE PAIRE Jean, Marie, Louis, Jacques	82 ans
LEBLOND Françoise, Yolande épouse de Claude, Roger, Marc HOUDART	66 ans
MOREAUX Odette, Juliette épouse de Jacques, Camille LESUEUR	82 ans
NOËL Huguette, René veuve de Etienne, Léopold NÈGRE	88 ans
RACLE Bernard, Victor, Ernest	78 ans
SIMON Roger, Louis	87 ans
TEULIÈRES Françoise, Jeanne, Anne veuve de François, Louis, Henri BOUSQUET	93 ans
TOURSCHER Ginette, Louise veuve de Jean, Marie, François, Pierre HÉMON	85 ans
VAIZEILLE Denise, Odette veuve de Camille SAMSON	82 ans

### MARIAGES 2014

GASQUI Yves, Jean, Paul et HAMAM Fatiha, Françoise	1 <sup>er</sup> mars 2014
GONÇALVES Anthony et ALVES DE OLIVEIRA Caroline	6 septembre 2014

## Tribune libre

Les articles écrits dans cette rubrique le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

## Autrement Dampmart

### Après six mois de mandature qu'en est-il ?

- Le nouveau groupe scolaire, après avoir monopolisé toutes les attentions, a ouvert un mois avant les grandes vacances, après un déménagement dominical. Pourquoi tant de précipitation ?

- **Nous avons maintenant 3 bâtiments scolaires** : le nouveau primaire, l'ancien inoccupé en attente de travaux et la maternelle.

### Ajoutons 2 restaurants scolaires.

Nous attendons le bilan financier et le chiffrage des frais de fonctionnement de ces nouvelles dispositions, ainsi que le coût des futurs travaux liés au transfert de la maternelle.

Pour le reste, les principales préoccupations de nos concitoyens sont toujours présentes : les déplacements, l'absence des commerces de proximité, la dégradation des services de la poste, etc.

Notre action à venir : mettre en place un blog qui vous permettra de suivre les orientations et les décisions municipales et surtout de vous exprimer. Vous en serez informés très prochainement.

Bon courage.

CANAPE André

## Conteneur à vêtements places des Fêtes

**Vous avez rangé les affaires d'été, trié les vêtements des enfants, vous changez de garde-robe, ne les jetez pas ! Même usés, ils peuvent servir et être valorisés.**

**Nous avons sur la commune un conteneur à vêtements sur le parking place des fêtes (en face du café de la Mairie).**

## Mairie de Dampmart

7 rue de Château

Tél. : **01 64 30 13 45**

Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : [mairie@dampmart.fr](mailto:mairie@dampmart.fr)

Site internet : [www.dampmart.fr](http://www.dampmart.fr)

Centre de loisirs – Cantine 01 60 31 13 83



## Horaires d'ouverture au public - hors été

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMÉ AU PUBLIC

Jeu-di : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : (permanence état civil) de 9 h - 12h 30

Le Maire et les adjoints reçoivent les Dampmartois sur rendez-vous

## N° URGENTS

MAIRIE DAMPMART	01 64 30 13 45	SAMU SOCIAL	115
SOUS PREFECTURE TORCY	01 60 95 59 77	SOS MEDECIN	0825 33 36 15
COMMISSARIAT LAGNY	01 64 12 68 68	CENTRE ANTIPOISON	01 40 05 48 48
POLICE/GENDARMERIE	17	URGENCE ERDF (Electricité de France)	09 726 750 77
POMPIERS	18	URGENCE GRDF (Gaz de France)	0800 47 33 33
SAMU	15	SOS Carte bleue	0 892 69 08 80
HOPITAL JOSSIGNY	01 61 10 61 10	(groupe-ment des cartes bancaires)	
URGENCES EUROPEENNE	112		

## AVIMEJ

Une association d'Aide aux Victimes et Médiation Judiciaire, créée en 1996

Vous avez été victime d'une infraction, violences, agressions sexuelles, escroquerie, vol, abus de confiance, accident de la circulation ? Vous avez, ou vous n'avez pas encore porté plainte au commissariat ou à la gendarmerie, vous rencontrez des difficultés, vous voulez connaître vos droits... Nos juristes, psychologues, et accueillants vous reçoivent. Ils vous informent sur la procédure et l'indemnisation des victimes, vous orientent vers d'autres services si nécessaire (avocats, services sociaux, assurance...), et vous accompagnent dans vos démarches.

Le service d'aide aux victimes travaille en étroite collaboration avec toutes les instances accueillant des victimes et plus particulièrement la police, la gendarmerie, le tribunal...

### Accès au Droit

Vous voulez connaître vos droits, vous désirez une information juridique avant d'entreprendre une démarche ? Le service d'aide :

Donne à tout citoyen une information quant à ses droits et aux actions qu'il peut entreprendre.

Informe et oriente toute personne dans les démarches de toute nature.

Aide les personnes à présenter un dossier en vue d'obtenir l'aide juridictionnelle et le concours d'un avocat.

Propose le cas échéant, les recours à une solution amiable de règlement des problèmes devant le conciliateur.

### Permanences sur RDV :

Lagny-sur-Marne - Maison des services Publics - Rue des Tanneurs

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de 14h à 17h30 et tous les jeudis de 14h à 17h30

Contact 01 64 12 74 00

Thornigny-sur-Marne - Mairie - I, Rue Gambetta

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois de 9h30 à 12h30

Contact 01 60 07 89 20

## Détecteur de fumée

### Incendie détecté - Famille sauvée

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

### La fumée tue... !!

La fumée est la première cause de décès en cas d'incendie (toxicité, opacité, mobilité, chaleur, inflammabilité...). 1 incendie toutes les 2 minutes, 800 décès par an dont 30 % d'enfants, 10.000 blessés, 70 % des incendies mortels ont lieu la nuit....

### Où installer les détecteurs ?

Au plafond, prioritairement dans les escaliers, les couloirs menant aux chambres et les pièces de vie. Eviter les pièces générant fumées et vapeurs (garage, salle de bains, cuisine...). Entretien : 1 essai mensuel, changement de pile annuel, dépoussiérage régulier.

### Comment réagir en cas d'alerte ?

S'assurer de la présence réelle d'un départ de feu. Appeler ou faire prévenir les sapeurs-pompiers. Evacuer ou faire évacuer en fermant toutes les portes derrière soi. Ne tenter l'extinction qu'en l'absence de danger.

### Pourquoi un détecteur de fumée ?

Réagir face au feu est une question de secondes ! Evacuer à temps et combattre si possible.

Vous pourrez acquérir un détecteur de fumée (norme EN 14 604) dans les grandes surfaces, les magasins et auprès des amicales des sapeurs-pompiers des Centres d'Incendie et de Secours.

### Qui appeler en cas d'incendie ?

18 : Urgence sapeurs-pompiers

112 : Urgence européenne.

114 : Fax ou sms d'urgence pour sourds et malentendants

## SIETREM

### Information sur la collecte des déchets ménagers dangereux

#### Arrêt du service Kangourou

Face à la réduction des tonnages collectés, nous vous informons de la décision du prestataire de ne pas renouveler le marché de collecte en apport volontaire et traitement des déchets dangereux des ménages (service Kangourou) compte tenu des dispositifs de collecte existants en déchetterie.

Le SIETREM rappelle à cette occasion qu'en aucun cas les produits toxiques ne doivent être mélangés aux déchets ménagés au vu des risques encourus par les personnels de collecte et pour l'environnement. Pour plus d'information : N° Vert 0800 770 061- [www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr) - [info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr)

## Vente de sapins à l'ESAT

### La Grange au Bois à Lagny s/ Marne

Soutenez l'intégration par le travail des personnes handicapées en achetant votre sapin de Noël à l'ESAT La Grange au Bois.

A partir du samedi 29 novembre, un grand choix de sapins naturels coupés (Nordmann et épicéas) vous est proposé par l'atelier horticulture de l'ESAT. Vous trouverez sur place : bûches, branchages variés et plantes fleuries pour réaliser vos décors de fête.

### Ouvertures exceptionnelles les samedis :

29 Novembre - 6 et 13 Décembre 2014

Horaires : lundi au vendredi : 9h - 12h et 13h - 17h

Plus d'infos au : 01 60 94 23 11 ou 01 60 94 23 03

ESAT « La Grange au Bois » 24 bis, Avenue Raymond Poincaré

(Route de Provins) - 77400 LAGNY SUR MARNE - Tél : 01 60 94 23 00